

**DECISION N° 28-2026**

**Portant sur un apport financier de co-production pour le projet culturel
Année Européenne des Normands 2027 avec la création théâtrale
« Judith es-tu là ? ».**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

DÉCIDE

D'apporter un soutien financier de co-production à hauteur de 6000 € à la Compagnie d'Après pour le projet culturel Année Européenne des Normands 2027 avec la création théâtrale « Judith es-tu là ? » qui se déroulera en 2027.

Budget prévisionnel TTC	62 5000 €
Apport co-production Ville de Bernay	6000 €

signé électroniquement le 16/02/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

